

LA PAROLE À ... Stéphane Teuscher
Membre du Comité

Le Canton offre-t-il les outils d'un développement harmonieux de nos communes ?

En 2012, les 62 communes du district de Morges, sous l'impulsion de l'ARCAM, se sont lancées dans l'élaboration d'un Plan directeur régional (PDRm). Il faut dire que, depuis la redéfinition des districts, celui de Morges n'avait jamais fait l'objet d'une planification à cette échelle.

Une première phase de diagnostic a permis de décrire notre région et de dresser un fil rouge, identifiant ainsi les enjeux d'un développement maîtrisé et harmonieux, dans la volonté de maintenir la qualité de vie du district. Ce diagnostic a surtout mis en évidence la grande diversité de notre territoire et fait surgir des opportunités de collaboration et d'échange entre les différents espaces.

La deuxième phase, au travers d'un volet stratégique, a permis de développer plusieurs thématiques (urbanisation, mobilité, économie, paysage, énergie). Ces axes stratégiques sont souvent transversaux et les actions proposées permettent d'appréhender le territoire sous plusieurs angles.

Cependant, ce qui a le plus intéressé le Comité de pilotage de ce PDRm a été de proposer aux communes de TRAVAILLER AUTREMENT, en se basant sur les bassins

de vie et en induisant un développement autour des centralités. Dans la troisième phase, dite opérationnelle, il sera donc question de mettre en œuvre une série de mesures dans cette nouvelle dynamique régionale.

Cependant, si je vous dis cela, c'est que je regrette les orientations prises par le Canton dans le cadre de la 4ème révision du Plan directeur cantonal PDCn. La fixation de taux uniques pour le développement démographique des communes n'est pas satisfaisante pour élaborer un projet de territoire, car elle ne tient pas compte des échanges possibles et des synergies envisageables au sein de bassins de vie. De plus, elle ne tient pas compte des caractéristiques propres du territoire, le lien entre population et emploi, l'existence de bâtisses inhabitées dans les villages, qui mériteraient mieux qu'une politique de « laisser à l'abandon ».

Bref, au lieu de restreindre encore plus le rôle des communes et leur champ d'action, il serait préférable de les motiver à se réunir autour de centralités en leur donnant les outils de créer différemment leur futur !

4ÈME ADAPTATION DU PDCN

La consultation à la 4ème adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) a pris fin le 26 février dernier.

Cet adaptation découle de la révision de la LAT et touche, dans un premier temps, surtout les chapitres concernant l'urbanisation. De cette manière, le Canton souhaite sortir de la période transitoire le plus vite possible.

L'ARCAM a répondu à la consultation en se basant essentiellement sur le « Volet stratégique » de son plan directeur régional (PDRm). L'association a mis surtout en évidence les contradictions entre la nouvelle mesure A11, qui plafonne la croissance dans les périmètres des centres, et le projet de territoire du PDRm.

Les communes peuvent prendre connaissance de cette prise de position sur la partie extranet de notre site.



LA CONSULTATION SUR L'ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE COURT TOUJOURS

Le 10 février dernier, à l'occasion d'une séance de présentation à Aubonne, les communes se sont vu remettre un exemplaire de l'étude énergétique régionale ainsi que la fiche Energie du volet stratégique du PDRm.

Ces documents étaient complétés par un questionnaire facilitant la consultation lancée à cette occasion.

Nous vous rappelons que le délai pour apporter vos remarques a été fixé au 31 mars 2016.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARCAM

Nous vous rappelons que notre AG a été fixée au **mercredi 15 juin 2016, à 16h30**, à Apples.

Cette Assemblée sera importante car vous aurez à valider les nouveaux statuts et à élire les membres du Comité pour la prochaine législature. Cette date coïncide avec celle du match Suisse-Roumanie à l'Euro 2016, qui commencera à 18h00. Il n'y aura donc pas de présentation après la partie protocolaire et nous vous invitons à regarder ce match sur grand écran avec la collation qui suivra !



UN CAMPING DE PODS À LA SARRAZ

Les infrastructures de la piscine de La Sarraz et de son camping doivent aujourd'hui être assainies et rénovées. La réalisation de ces travaux donne l'opportunité à l'Association Intercommunale de la Piscine et du Camping de la Venoge (AIPCV) de réfléchir à l'amélioration de son offre d'hébergement touristique. Elle a donc fait appel à l'ARCAM qui l'accompagne dans cet ambitieux programme.

L'ARCAM a réalisé une première étude de faisabilité sur l'aménagement d'un «village» de PODS, petites unités en bois installées dans plusieurs campings de Suisse. Ils s'adressent à des personnes ou des familles qui ne souhaitent pas s'encombrer d'une tente dans leur déplacement et qui sont en quête d'un hébergement simple, convivial et bon marché. Les publics-cible sont les cyclotouristes (La Sarraz est situé sur l'itinéraire cyclo touristique numéro 5 balisé par SwissMobile), les varappeurs qui fréquentent les falaises de Saint-Loup, les randonneurs parcourant les sentiers «sur les pas des Huguenots» et les VTTistes. Cette étude a démontré l'intérêt d'un tel développement, puisqu'il permet de diminuer la participation des communes au déficit de l'exploitation de la piscine. Elle est consultable sur notre site internet www.arcam-vd.ch/territoire/projets.



UN DÉPART POUR UNE ARRIVÉE

Arrivée le 1er décembre 2015 pour un stage universitaire, Nikoleta Guetcheva va nous quitter au 14 mars 2016. Ayant trouvé un nouveau défi à relever dans une start-up vaudoise, elle participera cependant activement à l'organisation de l'Atelier du 16 mars à Echichens. Nous la remercions de son engagement au sein de l'ARCAM et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Ce départ est comblé par l'arrivée de M. Robin Hottelier, qui a débuté son activité le 7 mars dernier, en qualité d'assistant de projet à 100%. Il reprendra les dossiers traités par Nikoleta et complétera son activité en participant aux projets dans le domaine de la mobilité. Nous lui souhaitons une bonne arrivée au sein de la petite équipe des opérationnels de l'ARCAM.



DÉCOUVERTE BALADE OENOTOURISTIQUE LA CÔTE

Le 21 mars, nous allons inaugurer une balade d'un nouveau genre. Projet pilote cantonal, il propose la mise en valeur des prestataires œnotouristiques de la région, ainsi que la découverte du patrimoine régional par le biais d'une application smartphone novatrice développée en ce sens. Cette balade va nous en amener d'autres pour permettre de proposer des nouveaux produits touristiques.

Bien que l'application en question permette de prendre le visiteur par la main et de le guider par son smartphone sur l'entier du parcours, il n'en demeure pas moins que l'attractivité et l'impact de ce produit dépendent d'abord de l'attention que prestataires et institutions lui porteront dès aujourd'hui. Morges Région Tourisme et l'ARCAM œuvreront à sa valorisation, et étudierons les développements de ce nouveau système de découverte de notre belle région.



ABATTOIR RÉGIONAL DU CARRE : UN ATOUT MAJEUR POUR LES CONSOMMATEURS, AGRICULTEURS ET BOUCHERS

Traçabilité et proximité sont des qualités que les consommateurs cherchent de plus en plus dans les produits alimentaires et la viande ne fait pas exception. Les éleveurs régionaux doivent pouvoir disposer d'un abattoir à proximité pour assurer ces caractéristiques à leurs produits finaux.

Dans l'ouest vaudois, cette démarche est possible grâce à l'abattoir régional situé à Rolle et géré par la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE). Cette situation prendra fin en 2017 quand le CARRE devra quitter Rolle et occuper un autre site d'activités. Dès lors, depuis début 2012, l'ARCAM et le Conseil régional du district de Nyon accompagnent la commune de Rolle et le CARRE dans la recherche de solutions, tant foncières qu'économiques, pour le maintien et le développement d'un abattoir régional.

Si un site d'implantation se dessine sur le territoire de la commune d'Aubonne, la Coopérative ne dispose pas encore du capital nécessaire pour entamer les travaux de construction. Pour cette raison, les associations régionales ont sollicité les 109 communes des districts de Nyon

et de Morges et leurs agriculteurs pour qu'ils participent financièrement au projet. Les promesses de soutien affluent chaque jour, mais nous nous trouvons aujourd'hui en deçà des prévisions pour ce qui concerne la participation des communes du district de Morges.

Nous rappelons qu'il s'agit d'un projet qui permettra :

- à la population du district de disposer d'une viande issue d'une filière régionale et même du Parc Jura vaudois,
- aux agriculteurs de minimiser les déplacements,
- à ceux qui acquièrent des parts sociales de participer au développement de l'abattoir et de profiter d'avantages,
- aux bêtes qui subiront un stress mineur étant donné la proximité de l'abattoir.

Dès lors, la construction d'un nouvel abattoir régional à Aubonne, géré par une coopérative est un élément fondamental pour le développement durable de toute une région et le maintien d'emplois dans le secteur primaire !

Plus d'information sur notre site : <http://arcam-vd.ch/territoire/projets/>

Agenda

Mercredi 16 mars 2016,
17h00, Echichens
Atelier du PDRm

Mercredi 15 juin 2016,
16h30, Apples
Assemblée générale de l'ARCAM

Samedi 1er octobre 2016,
9h00-15h00, Apples
«Une région en plein essor»
Rencontre du district de Morges

Mercredi 16 novembre 2016,
18h
Assemblée générale de l'ARCAM